

L'évolution du répertoire

PARTENARIATS ÉCOLE - FAMILLE - COMMUNAUTÉ

cœur **é** *action*

Présenté par :

Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)



Québec

Contexte de départ

En 2004-2005, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec ([CTREQ](#)) a réalisé une tournée de consultation dans toutes les régions du Québec afin de connaître les besoins et problèmes auxquels font face les milieux de pratique en éducation. L'analyse de ces rencontres consultatives a révélé que le thème des partenariats école-famille-communauté (É-F-C) émergeait comme l'une des priorités, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Pour y répondre, l'une des pistes d'intervention privilégiées par le CTREQ consistait à mettre en ligne un répertoire de projets de partenariat existant entre les écoles, les familles et les communautés. Le but était d'inspirer et de guider les acteurs en leur donnant accès à des initiatives porteuses.

Le répertoire *Cœuréaction* à ses débuts

C'est en mars 2010 que le répertoire [Cœuréaction](#) a été mis en ligne sur le Réseau d'information à la réussite éducative ([RIRE](#)). On y retrouve non seulement des projets, mais aussi des programmes ainsi que quelques organismes et outils en lien avec une approche école-famille-communauté.

Pour être sélectionnées, les initiatives devaient respecter trois critères au moment de la collecte des données :

1. Être fondées sur des bases théoriques connues ou avoir démontré des résultats concluants à la suite d'une expérimentation scientifique;
2. Impliquer la participation « école-famille-communauté », « école-famille » ou « école-communauté »;
3. Nécessiter un soutien technique limité dans leur réalisation.

Chaque initiative répertoriée a été synthétisée et présentée sous forme de fiche. Présentement, près de 70 fiches sont publiées dans le répertoire, en version française et anglaise.

Dans un souci de représentativité, les responsables de chacune des initiatives ont été invités à valider le contenu des fiches de manière à ce qu'il respecte bien l'esprit et la teneur de leur projet. Le contenu du texte a ainsi été revu et approuvé dans la majorité des cas.

Les conditions essentielles à la réussite des partenariats É-F-C

Un document sur [Les conditions essentielles à la réussite des partenariats école-famille-communauté](#) est aussi annexé au répertoire. Il vise à présenter certains fondements théoriques favorisant le succès de la mise en œuvre de démarches de partenariat. Ce document a été rédigé par madame Rollande Deslandes, professeure et chercheuse à l'Université du Québec à Trois-Rivières.



Bien que le répertoire et le document soient présentés conjointement, la démarche adoptée n'a pas permis, jusqu'à maintenant, d'effectuer la recension à travers les fiches des conditions essentielles ou d'identifier les initiatives qui constitueraient des modèles de l'application desdites conditions. En effet, comme celles-ci relèvent en partie de l'attitude des acteurs et de l'atmosphère de travail, il serait nécessaire d'observer les milieux en action pour évaluer rigoureusement leur présence. Malgré cela, nous croyons que les deux outils s'avèrent fort utiles et inspirants dans la mise en place de projets de partenariat É-F-C.

Le Guide d'implantation de partenariats É-F-C selon une approche écosystémique

À la suite d'un séminaire sur les partenariats É-F-C qui a eu lieu à l'automne 2010, plusieurs intervenants des milieux scolaires et communautaires ont exprimé le besoin d'être davantage soutenus dans l'implantation de tels projets. C'est dans ce cadre qu'a été conçu le *Guide d'implantation de partenariats É-F-C selon une approche écosystémique*¹. Ce document a été rédigé à l'été 2011 par monsieur François Blain, consultant en réussite scolaire en milieu défavorisé et en écosystémie. Ce guide vise à soutenir les acteurs en leur proposant une démarche qui présente les différentes étapes de la mise en œuvre de projets de partenariat en écosystémie.

L'année 2011-2012 est une phase d'expérimentation et de validation du guide. Sa diffusion dans les milieux scolaires et communautaires sera entreprise à partir de l'automne 2012.

¹ L'écosystémie consiste à considérer l'élève et ses différents environnements (classe, école, famille, communauté) comme des systèmes en interaction. Par une relation dynamique et concertée entre eux, qui influencent réciproquement la réussite éducative de l'élève, on mise sur une contribution mutuelle pour atteindre chacun des objectifs planifiés (Blain, 2011).

L'évolution du répertoire *Cœuréaction*

Le développement du répertoire *Cœuréaction* est toujours en cours, à raison de trois à cinq fiches par année. Cependant, considérant les nouvelles connaissances acquises lors de la construction du *Guide d'implantation de partenariats É-F-C selon une approche écosystémique*, il est apparu nécessaire de faire évoluer les critères de sélection des projets de façon à ce que les nouvelles fiches intégrées au répertoire présentent des initiatives qui tendent à se rapprocher de ce qui est promu dans ce guide.

À partir de l'automne 2011, dans un souci de continuité avec les derniers travaux réalisés au CTREQ, les projets qui seront choisis posséderont donc les caractéristiques suivantes :

1. Être fondés sur des bases théoriques connues ou avoir démontré des résultats concluants à la suite d'une expérimentation scientifique (critère inchangé);
2. Illustrer un projet de partenariat de type collaboratif² impliquant l'école, la famille ET la communauté;
3. Intervenir sur au moins un facteur de protection³ afin de favoriser la réussite éducative.

Notons que certaines limites méthodologies seront présentes par rapport à la sélection des projets. En effet, comme la communication et la concertation entre les acteurs pourront difficilement être évaluées sans observer les milieux en action, c'est notamment à partir du partage des tâches que le choix sera établi. En d'autres mots, dorénavant, pour qu'une initiative soit sélectionnée, il devra être évident que des acteurs de l'école, de la famille et de la communauté sont activement impliqués dans diverses responsabilités en lien avec le projet.

Enfin, il est aussi envisagé que les initiatives qui font déjà partie du répertoire et qui comportent les critères nouvellement établis soient mises en évidence, puisqu'elles tendent à se rapprocher de la vision du partenariat qui est promue dans nos derniers travaux.

² Un partenariat de type collaboratif implique la mise en commun des ressources et des responsabilités de tous les partenaires, qui travaillent ensemble à l'atteinte d'un but commun. Il suppose une bonne communication, nécessaire à l'échange d'idées et d'opinions, ainsi que la synergie obtenue par la concertation des acteurs du projet sur les orientations, les stratégies et les actions à accomplir (Boisclair, 2005).

³ Le concept de « facteur de protection » peut varier en fonction des sources de la littérature scientifique. Ceux considérés ici seront présentés de manière détaillée dans le *Guide d'implantation de partenariats É-F-C selon une approche écosystémique*. Ils seront rendus disponibles au moment de la diffusion du guide.